
Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 7 et 8 juin 2016



À l'ensemble des membres de l'AIO,

C'est avec plaisir que je vous présente le compte rendu suivant de la dernière Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux (ACP) de l'AIO, qui s'est tenue dans la magnifique ville nordique de Sault Ste. Marie (région 1), les 7 et 8 juin 2016.

Mot de bienvenue du maire de Sault Ste. Marie

Malgré l'impossibilité d'être présent en personne, le maire de Sault Ste. Marie, Christian Provenzano, a fait parvenir à l'assemblée un message de bienvenue par vidéo, qui a lancé la réunion.

« Les infirmières et les infirmiers sont les héros du système de santé », a-t-il d'abord déclaré, en soulignant que sa famille compte des membres de la profession infirmière. « Je vois leur travail, leur dévouement et toute la difficulté de leur emploi, et je vous remercie sincèrement de faire ce travail essentiel. J'espère que vous aimerez notre collectivité et tout ce qu'elle peut vous offrir. »

Projets de service communautaire – Redonner à notre ville hôte

Cette ACP ne ressemblait à aucune autre : pour la première fois dans une réunion de ce type, les membres de l'AIO ont passé l'après-midi de la première journée à rendre service à la collectivité de Sault Ste. Marie.

Avant la réunion, les personnes déléguées ont fait leur choix parmi nos quatre projets de service communautaire, concoctés avec soin par l'AIO sur la base de discussions tenues avec chaque organisme communautaire afin d'axer notre action sur ses besoins. Voici les projets retenus :

- **Première Nation de Garden River** : En collaboration avec des bénévoles de la collectivité, des membres ont nettoyé et préparé le site du Pow-Wow public qui aura lieu en août, balisé le sentier de randonnée de Trap Rock et construit des bancs.
- **Algoma Residential Community Hospice (ARCH)** : De concert avec la direction de l'ARCH, des membres ont planté un potager et un jardin de vivaces autour du patio et de l'aire de détente extérieure du complexe.
- **Centre de soins pour aînés de la Première Nation Batchewana** : Des membres de l'équipe Événements et éducation de l'AIO ont animé une expérience éducative interactive et positive afin d'offrir un appui personnel aux travailleuses et travailleurs en soins à domicile dans le domaine de la protection de la vie privée des patients. Les membres ont aussi garni de plantes à fleurs les jardinières du patio.
- **Centre de ressources The Neighbourhood** : Des membres ont travaillé de « l'autre côté » du centre, entre autres dans la salle de bain, pour revitaliser ces pièces, notamment en repeignant les murs, les moulures et les portes. Des jouets et d'autres objets de première nécessité ont également été achetés pour le coin des enfants.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 7 et 8 juin 2016



Une bonne partie des travaux préliminaires de construction et autres de nos projets ont été réalisés par des membres du Syndicat des Métallos de la région, dont beaucoup étaient en mise à pied.

J'ai visité les quatre sites avec la première vice-présidente de l'AIIO, Vicki McKenna, et la directrice générale et directrice de l'administration, Marie Kelly. Nous avons été très impressionnées par tout le travail réalisé par nos membres et notre personnel dans ces projets, compte tenu du peu de temps dont nous disposions. Les responsables de chaque projet, qui l'étaient tout autant, ont chanté nos louanges et nous ont parlé des formidables bienfaits de notre action.

De retour à la salle de réunion pour un retour unanimement positif sur cette activité, nous avons eu la visite du conseiller municipal du quartier 6 de Sault Ste. Marie, Joe Krmpotich, également coordonnateur de la section locale 2251 du Syndicat des Métallos à Essar Steel Algoma.

« Merci tant et plus de votre travail dans ces projets de service communautaire et de tout ce que vous faites dans chaque collectivité de la province », a-t-il déclaré. « Nous apprécions vos efforts. Grâce à eux, votre conférence laissera une impression durable dans notre collectivité et au-delà.

« J'ai beaucoup appris de la politique municipale, mais c'est mon syndicat qui m'a enseigné le leadership, l'importance de donner à son tour et l'importance d'avoir une voix au chapitre », a-t-il poursuivi. « On ne se trompe jamais quand on lutte pour les gens qui travaillent; et quand les gens qui travaillent s'unissent, tout est possible. Nous savons que les IA sont la force de notre système de santé. Sans vous, il n'y aurait littéralement pas de soins. »

Je tiens à ajouter à cela le témoignage sincère de toute mon appréciation pour votre dévouement au service du public et de la justice sociale. La preuve est faite : la compassion que nous manifestons au chevet des patients, jour après jour, en tant que membres de la profession infirmière ou d'autres professions de la santé, a également une grande portée dans nos collectivités – même à l'extérieur de chez nous. Cela ne fait aucun doute : ces précieuses initiatives communautaires vont consolider la réputation de l'AIIO à Sault Ste. Marie, celle d'un syndicat vraiment attentionné, un syndicat qui donne en retour, un syndicat dont les citoyens de cette ville appuieront volontiers les campagnes.

Négociations centrales

Secteur hospitalier

Sans contredit, nous avons vécu une période difficile sur le front des négociations centrales. Nous avons travaillé sans relâche afin d'obtenir des conventions collectives qui respectent le formidable travail que vous réalisez.

Le 22 mars, l'AIIO et l'Association des hôpitaux de l'Ontario (OHA) ont conclu une audience d'arbitrage devant l'arbitre Chris Albertyn, après avoir échoué à atteindre un règlement négocié. Nous attendons maintenant la décision du Conseil d'arbitrage, qui devrait être rendue au cours de l'été.

Depuis le premier jour, votre Équipe de négociation centrale du secteur hospitalier insiste pour qu'une action mette fin immédiatement à la vague sans précédent de suppressions de postes

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 7 et 8 juin 2016



d'IA, que l'ensemble de la profession bénéficie d'une augmentation salariale adéquate et que la grille salariale des infirmiers et infirmières praticiennes soit normalisée.

Cette revendication revêt d'autant plus d'importance depuis qu'un nouveau rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé sur l'effectif infirmier a révélé que le ratio des IA à l'ensemble de la population ontarienne est passé de l'avant-dernière à la dernière position au pays. Ce rapport s'établit maintenant à 711 IA par 100 000 habitants, comparativement à une moyenne nationale de 841.

Malheureusement, l'OHA semble ne pas comprendre la valeur des IA dans notre système de soins de santé et exige des concessions auxquelles nous nous opposons résolument. En fait, l'OHA n'a mis de l'avant aucune amélioration à la situation des IA; pire encore, elle propose des conditions qui supprimeraient la nécessité d'offrir un plan de retraite à celles et ceux qui sont mis à pied.

Évidemment, nous espérons un résultat favorable à l'arbitrage, mais ce n'est pas garanti. Mais il y a une chose que je peux certainement garantir : l'AIIO n'acceptera pas de mettre en jeu notre avenir ou notre capacité à fournir aux patients des soins de qualité et sécuritaires! Nous ne sommes pas prêtes non plus à dévaluer notre contribution au système de santé.

Nous continuerons de vous tenir au courant d'ici à ce que la décision soit rendue; celle-ci sera affichée dans notre site Web, à l'adresse www.ona.org/bargaining.

Maisons de soins infirmiers

Après huit jours, les négociations au nom des 3 000 membres de l'AIIO œuvrant dans les maisons de soins infirmiers ont été rompues le 2 juin, lorsque les employeurs, qui représentent 179 maisons provinciales de soins infirmiers, ont omis de déposer une offre monétaire de salaires et d'avantages sociaux. Au lieu de cela, ils nous ont demandé de faire des concessions telles que de dépouiller nos membres de toute forme de sécurité d'emploi et d'abaisser le niveau des avantages sociaux au strict minimum.

Au départ des négociations, l'objectif de l'Équipe de négociation centrale du secteur maisons de soins infirmiers de l'AIIO était d'obtenir l'équité pour nos membres des résidences pour personnes âgées et du secteur hospitalier, c'est-à-dire la parité qui est reconnue dans presque toutes les autres provinces canadiennes.

Votre équipe de négociation de l'AIIO ne voit aucun motif raisonnable de permettre que nos membres des maisons de soins infirmiers continuent d'être traités de façon inéquitable, d'autant plus que, comme nous le savons, l'acuité des besoins des résidents ne cesse de croître et leurs problèmes de santé sont de plus en plus complexes et instables. Cette position a d'ailleurs été énoncée très clairement dans les déclarations préliminaires.

Quand les maisons de soins infirmiers participantes seront prêtes à retourner à la table de négociation avec un mandat adéquat et une volonté de négocier, l'AIIO y sera. Dans le cas contraire, nous n'avons d'autre choix que de nous diriger vers la médiation en octobre et, s'il le faut, l'arbitrage des différends en novembre.

Je vous assure que notre équipe est solide et unie et que son objectif demeure de conclure un accord négocié qui reconnaît comme il se doit notre dévouement et notre contribution auprès

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 7 et 8 juin 2016



des résidents des établissements de soins de longue durée de notre province. Nous n'allons pas fléchir sur ce point.

La campagne *Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut*

Depuis janvier, notre campagne *Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut* a bénéficié d'une forte présence, tant à l'échelle provinciale que dans les nombreuses collectivités affligées par la suppression de postes d'IA.

L'objectif de notre campagne demeure de sensibiliser la population à l'importance des infirmières et infirmiers pour le système de santé et de faire connaître au public et aux responsables du système de santé l'impact dévastateur des suppressions de postes d'IA sur la qualité et la sécurité des soins.

Cet enjeu revêt une importance cruciale : plus de 1 455 postes d'IA ont été éliminés depuis janvier 2015, dont 656 depuis le début de cette année. Je suis convaincue que sans notre campagne *Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut*, ces chiffres seraient nettement plus élevés. En effet, dès qu'il y a un moyen de faire des économies, quelles qu'en soient les conséquences, nos employeurs passent à l'action. Mais ils savent aussi que nous ne lâcherons pas.

Il faut faire cesser cette folie. C'est précisément le but de *Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut*. La composante de publicité provinciale de notre campagne comprenait des annonces à la télé, à la radio, dans les transports en commun et dans les imprimés. Le site Web de notre campagne (nursesknow.ona.org) présente toutes nos annonces et d'autres faits à propos du système et des moyens d'action. La promotion en ligne a maintenu la diffusion des messages clés de la campagne.

Ce printemps, l'action locale a été au cœur de la campagne. Bon nombre de sections locales, de lieux de travail et de collectivités se sont organisés pour mettre fin aux suppressions de postes d'IA et défendre la qualité de leurs soins de santé. Jetez un coup d'œil à ces statistiques impressionnantes :

- Vous nous avez aidés à réunir 35 500 signatures pour notre pétition pour l'amélioration des soins.
- Vous nous avez communiqué plus de 55 récits personnels des répercussions des suppressions de postes et du sous-financement sur les soins de première ligne.
- 561 personnes se sont jointes à notre rassemblement virtuel, rejoignant collectivement plus de 250 000 personnes!
- Près de 44 000 documents locaux ont été distribués, dont plus de 15 000 documents personnalisés.
- Nos messages ont été radiodiffusés environ 5 700 fois.
- Nos annonces dans les aubus ont été vues 65 millions de fois; nos annonces à la télévision, près de 67 millions de fois.
- Les suppressions de postes d'IA ont été abordées 16 fois à l'Assemblée législative de l'Ontario, grâce à votre intervention et vos pétitions auprès de vos députées et députés.
- Pendant la Semaine des soins infirmiers, des infirmières et infirmiers de l'Hôpital régional de Windsor et des centres hospitaliers de Hamilton ont déposé des milliers de pétitions à Queen's Park en protestant contre les suppressions de postes dans leur secteur.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 7 et 8 juin 2016



Il importe plus que jamais de continuer d'éduquer le public, par l'entremise de *Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut*, au sujet de la valeur que représentent les IA pour les soins prodigués aux patients. La prochaine étape consiste à encourager les membres à écrire à leur député(e). Un modèle de lettre exprimant nos préoccupations face à la poursuite des suppressions de postes d'IA et au sous-financement chronique de notre système de santé est disponible dans le site Web de notre campagne, à l'adresse www.morenurses.ca/email-your-mpp.

Je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour promouvoir cette campagne dans vos collectivités. Je sais que je peux continuer de compter sur vous au cours des prochains mois.

La marque *Le personnel infirmier sait...*

Au cours des prochaines semaines, nous allons aussi nous concentrer sur le renforcement à brève échéance du large appui à la campagne et sur la notoriété de la marque *Le personnel infirmier sait...* à plus long terme. À cette fin, nous allons procéder à un repositionnement de la marque.

Je m'explique. « *Ontario nurses* » (« Les infirmières et infirmiers de l'Ontario »), qui nous sert actuellement de pseudonyme dans les médias sociaux, deviendra l'identité centrale de l'AIO. Et « *Le personnel infirmier sait...* » (« *Nurses know* ») sera la position clé de l'AIO face à une série d'enjeux, car ce slogan communique notre principale force en quelques mots que le public comprend et appuie.

Le repositionnement de la marque éliminera la nécessité de changer de signature ou de slogan chaque année. « *Le personnel infirmier sait...* » peut s'appliquer à divers enjeux : la violence en milieu de travail, la syndicalisation, la thématique d'événements. Au besoin, un autre thème pourra s'ajouter.

Ce processus a pour but de développer pour l'OIIA une marque claire et reconnue qui renforcera notre rôle central et notre voix commune dans le milieu de la santé en Ontario, dans l'esprit du public, de nos membres et des décideurs. Et je sais que c'est une idée que nous pouvons toutes et tous appuyer!

D'autres prix pour le travail formidable de l'AIO!

Nous connaissons bien la qualité de la campagne *Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut* et des autres communications et publicités de l'AIO. Il semble que d'autres aussi sont au courant!

C'est avec une immense fierté que je vous informe qu'en avril dernier, au gala des prix Pollie de l'American Association of Political Consultants, l'AIO a reçu un prix Argent pour sa campagne *Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut*, dans la catégorie International, pour la meilleure utilisation de la radiotélévision. Les Pollies sont considérés comme les Oscars de la publicité politique.

L'AIO a glané d'autres fleurons un mois plus tard en remportant trois prix au gala de l'Association canadienne de la presse syndicale tenu à Québec :

- le prix Dennis McGann Stroke-of-Genius, pour les annonces de notre campagne *Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut* dans les transports en commun;

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 7 et 8 juin 2016



- le prix de la Meilleure production audio, pour l'annonce radio de la campagne *Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut* intitulée *The Long Day*,
- une mention honorable dans la catégorie Meilleur documentaire, pour notre vidéo *The Tragedy of Lori Dupont : Ten Years Later*, que nous avons présentée à notre ACP de novembre 2015.

Félicitations à notre équipe des communications et des relations avec le gouvernement pour leur formidable travail dans le cadre de la campagne *Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut*, ainsi qu'à Judy Fantham, notre administratrice en chef, qui a réalisé la vidéo sur Lori Dupont. On peut visionner cette vidéo sur le canal YouTube de l'AIIO, à www.youtube.com/ontarionurses.

Le personnel infirmier de Kingston choisit l'AIIO!

Avec la fusion de Providence Care – Mental Health Services et de l'hôpital St. Mary's of the Lake en un seul établissement, le ministère du Travail a tenu un scrutin de ballottage, en vertu de la *Loi de 1997 sur les relations de travail liées à la transition dans le secteur public (LRTLSP)*, entre l'AIIO, qui représentait 84 IA à St. Mary's of the Lake, et le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), qui représentait 133 IA à Providence Centre – Mental Health Services, afin de déterminer quel syndicat représenterait les plus de 200 IA des deux établissements fusionnés.

Je suis très fière de la campagne très professionnelle que nous avons menée pour obtenir ces nouveaux membres. Cette campagne reposait sur une discussion franche des enjeux des IA, notamment la sécurité des niveaux de dotation, la sécurité des lieux de travail et l'excellence des soins aux patients, autant d'objectifs communs à tous les membres de notre profession.

Grâce à ce formidable travail abattu par l'équipe de direction de notre unité de négociation, les membres du conseil, la direction de la section locale, les membres et le personnel, l'AIIO a remporté une victoire convaincante à la mi-avril, au terme de trois journées de vote. Cette victoire est d'autant plus impressionnante que l'AIIO comptait moins de membres au départ, ce qui en faisait le candidat négligé. Mais il est clair que ces IA savaient que les services exemplaires et le personnel spécialisé de l'AIIO sont imbattables!

Nous attendons maintenant que la Commission des relations de travail de l'Ontario émette l'accréditation provisoire qui nous autorisera à transférer la représentation du SEFPO à l'AIIO.

À l'ACP, la coordonnatrice de la section locale 67, Ann Murray, qui a été à l'avant-scène pendant la campagne sur la *LRTLSP*, a félicité publiquement l'équipe d'organisation de son « formidable travail » et souligné que le fait d'avoir une page Facebook avait fait toute la différence.

On peut visionner une vidéo de la campagne sur le canal YouTube de l'AIIO, à www.youtube.com/ontarionurses.

Victoire des professionnelles et professionnels paramédicaux à Health Sciences North

Quelques jours plus tard, notre syndicat a remporté une autre victoire importante en accueillant chaleureusement 186 membres des professions paramédicales de Health Sciences North, à Sudbury, dans le cadre d'un scrutin d'accréditation syndicale.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 7 et 8 juin 2016



Au départ, nous avons fait une demande de représentation à l'égard d'un groupe plus restreint de membres des professions paramédicales (les physiothérapeutes et les ergothérapeutes), mais l'employeur a tenté de nous défaire en faisant plus que doubler le nombre d'employé(e)s susceptibles de faire partie de l'unité de négociation et ayant le droit de vote, dans l'espoir que ces personnes n'auraient pas d'intérêt direct à adhérer à l'AIO.

Après une journée de négociations et de lutte pour déterminer quels postes seraient inclus, 186 membres du personnel ont été déclarés admissibles. De ce groupe, 84 pour cent ont choisi d'adhérer à l'AIO! Ce résultat découle clairement du fait que l'AIO est perçue depuis des années comme un syndicat professionnel, puissant et respecté.

Une vidéo mettant en vedette nos trois nouveaux membres des professions paramédicales a été présentée. Une de ces personnes y déclare : « Nous savons quel navire mène notre hôpital, et nous sommes finalement à bord! », ce qui a déclenché des applaudissements nourris.

La loi sur l'état de stress post-traumatique (ESPT), pas pour le personnel infirmier

Le projet de loi 163 (appui aux premiers intervenants – ESPT) a été adopté. L'AIO continue de réclamer vigoureusement une modification visant à inclure les IA de première ligne dans le champ d'application de la loi.

Entre autres actions, nous avons écrit à la première ministre et amorcé des discussions avec le ministre du Travail. Dans ces interventions, nous avons présenté des récits personnels sur des événements effroyables vécus ou observés par nos infirmières et infirmiers en milieu de travail. Ces récits font clairement ressortir la corrélation entre notre travail et l'ESPT. Nous avons également présenté l'avis d'un expert psychiatre renommé, le D^r John Bradford, qui se dit très étonné que le personnel infirmier ne soit pas couvert par la loi.

L'AIO est à élaborer une vaste campagne en vue de poursuivre nos efforts en ce qui concerne la loi sur l'ESPT. Nous allons parler haut et fort de ce projet de loi jusqu'à ce qu'il englobe la profession infirmière!

Programme de détachement des membres

Trente membres ont soumis leur candidature pour la deuxième édition du Programme de détachement des membres de l'AIO, offert aux IA membres possédant une vaste expérience et souhaitant élargir leur base de connaissances sur les relations de travail et gagner de la confiance dans le traitement des griefs et les négociations. Nous espérons que cette expérience les encouragera à postuler à un poste de service à l'AIO. Nous devons recruter d'autres IA au sein de notre personnel, soit pour remplacer les responsables des relations de travail en poste depuis longtemps et qui prennent leur retraite, soit pour occuper d'autres postes de direction.

Le choix des quatre personnes retenues pour ce programme se fera d'ici quelques semaines. Demeurez à l'écoute! Nous vous remercions du vif intérêt que vous manifestez pour ce programme.

CSPAAT : justice pour nos membres victimes de blessures

La représentation des membres qui se sont vu refuser leur demande d'indemnisation à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail (CSPAAT) demeure un élément important des travaux de l'AIO.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 7 et 8 juin 2016



Récemment, nous avons remporté quelques victoires importantes en appel. L'une d'elles concerne la perte de prestations acquises de près de 485 000 \$ pour une IA employée à temps partiel depuis 30 ans, qui avait subi une hernie discale et une aggravation d'une spondylose lombaire préexistante en mars 2004, lorsqu'elle avait été déséquilibrée par un patient qu'elle tentait d'empêcher de tomber alors qu'elle l'accompagnait aux toilettes. Nous présenterons cette affaire en détail dans un prochain numéro de *Front Lines*.

Quel travail impressionnant de notre équipe de la CSPAAT! Mais ces victoires ne sont pas qu'une affaire de gros sous; elles visent le respect de nos membres victimes d'accidents au travail.

Autre point positif : j'ai récemment rencontré Tom Teahen, ancien chef de cabinet de la première ministre Kathleen Wynne et maintenant de retour à la CSPAAT. Il affirme vouloir que chaque travailleuse ou travailleur victime d'accident qui présente une demande légitime ait confiance d'obtenir toute l'aide nécessaire de la CSPAAT. Il tient aussi à ce que l'AIIO sache que la CSPAAT recueille beaucoup de données, que nous pouvons demander de consulter.

La responsable des relations de travail au sein de l'équipe de la CSPAAT de l'AIIO, Joan Boudreau, et moi avons également relevé des améliorations requises à la CSPAAT :

- Inclure la profession infirmière dans le champ d'application de la future loi sur l'ESPT (*page 7*).
- Améliorer la qualité des enquêtes et de la prise de décision à la CSPAAT.
- Fournir une argumentation plus complète et citer clairement la politique sur laquelle se fonde chaque refus.
- Modifier la politique sur les traumatismes psychologiques pour accepter une incapacité ou une déficience psychotraumatique qui se manifeste après cinq ans.
- Modifier la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* pour la rendre conforme aux dispositions de la *Charte des droits et libertés* relatives aux troubles mentaux.
- Réduire les arriérés importants du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Modifications au statut

J'ai dirigé une discussion de l'assemblée sur les modifications au statut à présenter au Congrès biennal de 2016, en novembre prochain, en ce qui concerne notamment le vote en ligne pour les sections locales, le brisage de grève, le choix des membres de l'équipe des élections, et la durée normale du mandat des membres du conseil d'administration.

Compte rendu de la première vice-présidente sur les enjeux professionnels et l'action politique

Dans son compte rendu sur la pratique professionnelle, la première vice-présidente, Vicki McKenna, a abordé les problèmes actuels avec l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO), nos téléconnexions bien suivies, ainsi que nos règlements récents concernant la pratique professionnelle. Elle a souligné que la charge de travail demeure le principal problème soulevé par les membres de l'AIIO.

« Nous méritons un bon système de santé, mais nous entendons encore parler de patients dans les corridors et les placards, ainsi que de l'insuffisance des fournitures et du personnel. C'est inacceptable », a-t-elle déclaré. « Parfois, nous sommes tellement dans le feu de l'action

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 7 et 8 juin 2016



que les arbres nous cachent la forêt, mais fiez-vous toujours à votre instinct. Si vous ou vos membres croyez que quelque chose ne va pas dans votre lieu de travail, remplissez un formulaire sur la charge de travail. Je suis fière du travail que vous accomplissez au sein de vos unités de négociation. Vous faites changer les choses. »

M^{me} McKenna a souligné que l'AIIO avait écrit au Réseau rénal de l'Ontario au sujet de l'appui du Réseau à plusieurs projets pilotes mettant en œuvre l'inclusion de préposé(e)s aux services de soutien à la personne (PSSP) dans divers programmes de dialyse à domicile. De l'avis de l'AIIO, les PSSP ne sont pas des prestataires de soins adéquats dans ce contexte. Les normes de l'OIIO prévoient que l'IA doit avoir la certitude raisonnable que le ou la PSSP possède toute la compétence nécessaire pour offrir un soutien à l'hémodialyse à domicile. Si vous n'avez pas cette certitude raisonnable, vous ne devez PAS signer l'autorisation. Nous préparons actuellement une note de service détaillée contenant des consignes à l'intention des membres susceptibles de participer à ces projets.

Sur le plan de l'action politique, M^{me} McKenna a signalé quelques projets de loi qui ont une incidence sur les membres de l'AIIO, notamment le projet de loi fédéral C-14 sur l'aide médicale à mourir. Reconnaissant que les IA joueront un rôle central dans l'aide médicale à mourir sous le régime de la nouvelle loi, le mémoire déposé par l'AIIO au Comité permanent de la justice et des droits de la personne réclame une voix égale pour la profession infirmière dans le cadre du débat législatif.

« La nouvelle loi est très claire : les infirmières et infirmiers sont visés », a-t-elle déclaré avant d'encourager les membres à lire la revue *L'excellence* de l'OIIO pour connaître les suites de cet enjeu. « L'AIIO croit que la loi devrait trouver un équilibre entre le droit du patient à recevoir l'aide médicale à mourir et la protection des populations de patients vulnérables. Nous demandons aussi que le personnel infirmier ait le choix d'alléguer ses convictions pour refuser de participer à l'aide à mourir. »

M^{me} McKenna a également remercié les coordonnatrices et coordonnateurs d'avoir participé aux récents forums de l'Ontario Health Coalition (OHC) tenus un peu partout dans la province sur les suppressions de postes dans les hôpitaux locaux, ainsi qu'au « référendum » provincial de l'OHC, où 99,6 % des suffrages exprimés indiquent que le gouvernement devrait cesser de couper dans les soins hospitaliers communautaires et rétablir les services afin de répondre à la demande de soins de la population. Elle les a invités à participer à la prochaine initiative de l'OHC, la tournée « Rock-in Chair », afin d'exiger, pour les établissements de soins de longue durée, une norme de dotation minimale de quatre heures de soins concrets par jour par résident, une amélioration de l'accès aux soins et une réduction des délais d'attente.

L'AIIO continue également de collaborer avec la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers pour réclamer un nouvel Accord sur la santé et un programme national d'assurance-médicaments, conclut-elle.

Charge de travail : victoire complète au comité d'évaluation indépendant (CEI) au Sault Area Hospital

Un CEI a conclu que les IA de l'unité de soins actifs du Sault Area Hospital (SAH), dans la ville hôte de notre ACP, avaient été forcées d'accepter une charge de travail supérieure à celle qui

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 7 et 8 juin 2016



va de pair avec des soins adéquats. Le CEI a formulé 91 recommandations, un nombre sans précédent.

Deux membres de cette unité, Elliott Marlow et Monique Storzuk, ont présenté un survol de la pratique infirmière et des problèmes de charge de travail présentés au CEI : l'insuffisance de la dotation de base en IA, les ratios personnel infirmier–patients, qui sont non sécuritaires, ingérables et dangereux, le fort niveau d'intensité des soins actifs, de même que l'incapacité à respecter les normes de l'OIO et les politiques du SAH.

« Le CEI s'est avéré un processus ardu qui a nécessité beaucoup d'heures et énormément de travail », a d'abord dit M. Marlow. « Mais j'ai constaté la nécessité et l'importance d'un changement à mon étage. »

Et tout ce travail en valait la peine. Après l'audition de la cause, du 4 au 6 avril, le CEI a déposé ses recommandations, notamment pour l'augmentation de la dotation en IA dans cette unité de soins actifs. Les recommandations portent également sur la direction et la gouvernance partagée des soins infirmiers, sur le modèle de prestation des soins infirmiers et la dotation en personnel connexe, ainsi que les pratiques cliniques et les processus de l'unité visant à remédier au problème de la charge de travail des IA.

Mettant fortement l'accent sur le niveau de fatigue et de démoralisation au sein de l'unité, le CEI a constaté que la dotation en IA et le ratio personnel infirmier–patients sont inadéquats, que l'unité de soins a besoin d'IA supplémentaires et que le personnel doit prendre les pauses prévues à l'horaire.

« Ce processus a été très émotif pour nous », a déclaré M^{me} Storzuk, qui a remercié le conseil d'administration, le personnel de l'AIO, le comité de direction de sa section locale, ses collègues membres et l'ensemble du personnel de l'hôpital de leur appui généralisé. « Cela nous a donné beaucoup de force pour persévérer. Nous avons eu le droit de parole pendant toute l'audience, et le comité a été à l'écoute de nos préoccupations. Ces recommandations montrent bien qu'il a reçu le message. »

M. Marlow ajoute : « Je n'ai jamais senti autant d'appui au cours de ma brève carrière. C'est sans aucun doute le meilleur sentiment que j'aie jamais éprouvé en tant qu'infirmier. Nous pouvons désormais améliorer les conditions de traitement de nos patients. »

En se tenant debout, Elliot, Monique et leurs collègues ont fait valoir non seulement leurs propres droits et ceux de leurs patients, mais aussi ceux des patients et des IA de chaque unité de soins de la province. Leur travail de défense de nos intérêts profite à chacune et chacun d'entre nous!

La grande victoire de l'AIO pour les étudiant(e)s en soins infirmiers : des remerciements du fond du cœur

Les étudiant(e)s en soins infirmiers nous ont dit à maintes reprises que le controversé examen NCLEX américain pour l'entrée en pratique figure parmi leurs principales préoccupations.

Après d'intenses pressions de notre part, le ministre de la Santé et des Soins de longue durée s'est engagé à modifier un règlement provincial qui limite actuellement le nombre de reprises de l'examen d'entrée qui peut être autorisé par l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 7 et 8 juin 2016



(OIIO). Le Conseil de l'OIIO a également approuvé, le 9 juin, une motion visant à lever la limite du nombre de reprises de l'examen NCLEX. Le Conseil procédera à un processus de consultation accéléré au cours des prochaines semaines. C'est une excellente nouvelle pour nos étudiantes et étudiants!

Remerciant l'AIIO « du fond du cœur » pour notre succès sur la question de l'examen NCLEX, qu'elle qualifie d'énorme source de stress pour les étudiant(e)s, la directrice des communications de l'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada, Caitlyn Patrick, étudiante infirmière de deuxième année au Sault College, a salué l'assemblée au nom de l'AEIC.

« Notre congrès national a eu lieu ici, à Sault Ste. Marie, et nos membres ont été très impressionnés de tout l'appui que nous a donné l'AIIO », a-t-elle d'abord déclaré. « L'atelier sur la violence en milieu de travail donné par l'AIIO leur est allé droit au cœur. On n'avait pas conscience de l'importance de cet enjeu. »

Après avoir aussi félicité l'AIIO de son récent succès aux audiences du comité d'évaluation indépendant au Sault Area Hospital, où bon nombre de ses collègues décrocheront un emploi un jour, M^{me} Patrick a souligné que « l'AIIO a fait beaucoup pour soutenir les étudiantes et étudiants en soins infirmiers en Ontario, mais aussi à la grandeur du Canada. Je ne sais pas ce que nous ferions sans vous ».

Rapport d'activité de la directrice générale et directrice de l'administration

Après avoir cité plusieurs exemples d'injustices dont font l'objet les patients et le personnel infirmier, un peu partout dans le monde et ici même, notamment en matière de violence en milieu de travail, la directrice générale et directrice de l'administration, Mary Kelly, a présenté un état de la situation en ce qui concerne la dotation, la syndicalisation, la CSPAAT et quelques victoires récentes. Elle a notamment mentionné notre victoire en appel contre l'omission par le ministère du Travail d'émettre des ordonnances spécifiques pour améliorer la santé et la sécurité des IA et des autres travailleuses et travailleurs de première ligne en soins de santé, dans l'unité de traitement médico-légale du Centre de santé mentale de Brockville.

« Aucun autre syndicat n'a de telles réalisations », a-t-elle souligné. « L'AIIO pave la voie. »

Tout en reconnaissant que le paysage politique pose plusieurs défis pour le secteur public et le mouvement syndical, M^{me} Kelly a déclaré que nous devons préserver notre unité pour assurer l'avenir de l'AIIO et maintenir notre rôle de premier plan en tant que meilleur syndicat au Canada.

« Une de mes valeurs est de défendre ce qui est juste, même si ma voix est minoritaire. J'espère que vous exprimerez vous aussi vos convictions sur ce qui est juste pour l'AIIO », a-t-elle conclu. « Vous êtes notre syndicat. Faites front. Affichez votre fierté. Vivez avec force! Solidarité pour toujours! »

Rapport sur les litiges

Sharan Basran, gestionnaire de l'équipe des litiges, a présenté les principales sentences arbitrales récentes et les enjeux les plus chauds. Elle a noté que nous faisons progresser nos causes le plus rapidement possible.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 7 et 8 juin 2016



« Nous ne pourrions pas faire notre travail si l'équipe de direction de notre unité de négociation ne nous donnait pas l'information dont nous avons besoin », a-t-elle précisé. « C'est essentiellement un travail d'équipe. »

Rapports des vice-présidences régionales

Les cinq titulaires des vice-présidences régionales qui siègent au conseil d'administration – région 1, Pam Mancuso (droits de la personne et équité); région 2, Anne Clark (éducation); région 3, Andy Summers (relations de travail); région 4, Laurie Brown (santé et sécurité au travail); région 5, Karen Bertrand (finances des sections locales) – ont apporté des précisions sur les principaux enjeux de leur portefeuille respectif.

Ces précisions ont porté sur l'audit des sections locales; l'importance de rencontres patronales-syndicales régulières; le développement, dans le site Web de l'AIIO, d'une section sur le retour au travail contenant des renseignements pratiques sur le processus d'accommodement; le retour, l'automne prochain, de la très populaire Conférence sur le leadership à l'intention des membres novices, avancés et activistes; la campagne stratégique permanente de prévention de la violence de l'AIIO, qui vise à aider nos membres de première ligne et la direction des sections locales et des unités de négociation à comprendre ce qui constitue un acte de violence et à documenter et signaler les incidents violents d'une façon uniforme et efficace.

Départs à la retraite : au revoir à trois visages bien connus

Au cours de l'assemblée, nous avons souhaité une heureuse retraite à la coordonnatrice et présidente de l'unité de négociation de la section locale 75, Donna Bain, qui était à mes côtés depuis mes débuts au syndicat; au président de l'unité de négociation du Homewood Health Centre, Graham McAnulty, infirmier en psychiatrie pendant 39 ans; et au gestionnaire de l'équipe de communications et des relations avec le gouvernement, Peter Birt. Ces trois personnes assistaient à leur dernière assemblée provinciale. Je tiens à les remercier de leur dévouement et de leur engagement envers nos membres, notre profession et notre syndicat, et je leur souhaite tout le bien qu'ils méritent dans cette nouvelle phase exaltante de leur existence. J'ai beaucoup appris de chacune et chacun d'eux, sur les plans professionnel et personnel. Tous trois vont beaucoup me manquer.

« Ce fut une expérience merveilleuse que de voir ce syndicat grandir en même temps que moi », a déclaré M^{me} Bain. « J'ai toujours eu pour but d'agir de la même façon avec les membres qu'avec mes patients. Tous ont la même importance pour moi, et ce que je leur ai donné m'a apporté tout autant. Je laisse le tout entre de très bonnes mains, et je suis très fière de l'équipe que nous avons mise sur pied ensemble. Merci à tout le monde pour les beaux souvenirs. »

ACP du Congrès biennal

Nous nous préparons déjà en vue du congrès biennal de novembre, qui aura lieu du 15 au 17 novembre au Westin Harbour Castle, au centre-ville de Toronto. La semaine commence avec notre caucus annuel sur les droits de la personne et sur l'équité, le 14 novembre, et se termine le 18 novembre par une séance d'information sur un sujet lié aux relations de travail (à déterminer). J'espère vous y retrouver!

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 7 et 8 juin 2016



Vidéo de clôture de l'ACP

Pour visionner la clôture de l'ACP de juin, je vous invite à visionner et partager notre vidéo *PCM Précis* standard, qui sera accessible dès la semaine du 13 juin sur le canal YouTube de l'AIO, à l'adresse www.youtube.com/ontarionurses.

Le mot de la fin

Au cours des dernières semaines et des derniers mois, nous avons été mises à rude épreuve comme jamais auparavant, notamment par l'érosion continue de nos positions et par nos difficultés à la table de négociation. Pourtant, à travers tous ces événements, votre volonté est demeurée forte et inébranlable.

Cette assemblée nous a cependant donné l'occasion de célébrer de très belles victoires. J'espère qu'elles alimenteront votre flamme et vous inciteront à poursuivre notre lutte sans merci.

Je suis extrêmement fière du travail que vous accomplissez en première ligne et au sein de vos collectivités, ainsi que de votre dévouement et de votre engagement envers l'AIO. Nos patients ont encore besoin que vous soyez leurs porte-parole. Et si je me fie à cette assemblée, je sais que je peux compter sur vous. En échange, je vous promets de continuer à faire ma part en tant que présidente provinciale et de ne jamais, au grand jamais, baisser les bras! Ensemble, nous sommes plus fortes et plus forts!

Cordialement,

ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO

Linda Haslam-Stroud, IA
Présidente provinciale de l'AIO